



Ensemble paroissial Pont Sainte Marie – Lavau - Creney

Bonjour à tous,

Le dernier rassemblement de notre communauté s'est déroulé le dimanche 8 mars pour l'Eucharistie du 2^{ème} dimanche de Carême. Peut-être y étiez-vous ?

Peut-être pensiez-vous vivre en communauté ce temps de Carême en assistant à l'Eucharistie du dimanche ou de semaine, vivre le dimanche des Rameaux, faire mémoire le Jeudi Saint, se souvenir durant le chemin de croix, vivre la joie de la Résurrection à la Veillée Pascale et la messe de Pâques et des dimanches suivants ?

Mais avec le confinement imposé par le virus, rien n'a été possible, aucune messe, aucun baptême, aucun mariage ont été célébrés. Seuls des moments de prières au cimetière pour les deuils.

Privés de ces moments de rassemblement, de prière communautaire, des sacrements, notre prière personnelle a pu être enrichie par nos connexions aux réseaux sociaux, à la télévision, Internet et par les liens qu'ont pu maintenir nos prêtres, Juan-David et Jean-Marc.

Si nous sommes privés spirituellement, les revenus de notre paroisse sont privés de votre participation financière. En effet, la vie matérielle de notre paroisse repose uniquement sur vos dons (quêtes, offrandes pour les messes, les mariages, les baptêmes, les obsèques...).

Toutes les mesures liées à cette période et annoncées pour venir en aide ne concernent pas les communautés chrétiennes. L'évêque, les prêtres ne peuvent pas bénéficier du chômage partiel et les paroisses des reports de charges. Ainsi, le conseil économique ne peut que comptabiliser les dimanches sans quêtes, les professions de foi, les premières communions, les baptêmes, les mariages reportés et donc l'absence de revenus - en 2019 votre générosité avait offert 2 052 € à la paroisse pour cette période.

Alors si le déconfinement est confirmé pour le 11 mai, il semblerait, à ce jour, que les communautés ne seront autorisées à se rassembler qu'à compter du 2 juin. Cette date signifie l'impossibilité de célébrer la fête de l'Ascension (21 mai) et celle de la Pentecôte (31 mai). Nous sommes donc tous invités à réagir en apportant notre offrande pour faire face aux dépenses habituelles de notre paroisse.

Pour concrétiser cet appel et vous aider, voici un exemple non exhaustif d'une estimation simple de votre participation à la vie de l'Eglise jusqu'au 2 juin, s'il n'y avait pas eu ce confinement :

« Normalement je serais allé(e) à la messe tous les dimanches du 15 mars au 31 mai (12 dimanches) ainsi que le Jeudi Saint, la Veillée Pascale et l'Ascension.

Sachant que je donne en moyenne 3€ à la quête : 15 offrandes X 3€ = 45€.

J'aurai demandé une intention de messe pour un défunt : 17€ - Soit un total de 62 €. »

Il s'agit bien d'un exemple, à vous de calculer votre réelle participation, qui aurait été plus ou moins importante. Dans tous les cas et comme certains l'ont déjà fait, vous pouvez verser cette offrande, à l'aide des moyens suivants :

- chèque à l'ordre de Paroisse Pont Ste Marie envoyé à maison paroissiale 16 rue Pasteur 10150 PONT Ste MARIE

- la « quête en ligne » www.jedonnealeglise.fr – paroisse de Pont Ste Marie-Lavau-Creney (don minimum 2€)

- site du diocèse de Troyes www.cathotroyes.fr (onglet page d'ouverture : je donne au diocèse de Troyes)

Enfin, il reste encore les traditionnels œufs de Pâques en chocolat (3€ le paquet de 5 œufs). Si vous en voulez prenez contact avec Marie-Françoise SCHEERS (03 25 81 46 41).

Un grand merci à ceux qui ont déjà donné leur offrande et par avance à ceux qui vont le faire, mais surtout prenez soin de vous.

Le Conseil Economique